

Sur le procédé

PLASTEUROP MW Type Prima et Optima

Titulaire(s) : Société **PANELCO SAS**
Internet : www.panelco.com

Descripteur :

Procédé de bardage translucide réalisé à partir de profilés tubulaires en polycarbonate coextrudé s'assemblant verticalement par emboîtement de nervures longitudinales. Le remplissage ainsi constitué est maintenu : • Sur son périmètre dans des profilés en aluminium solidarisés au gros-œuvre • Pour les éléments comportant 3 appuis ou plus, par agrafes solitaires de lisses intermédiaires horizontales. Les profilés ont les dimensions suivantes : • Epaisseur en partie courante : 40 et 50 mm. • Epaisseur nervures de rives : 40 et 50 mm. • Largeur utile : 500 mm pour LEXAN THERMOCLICK LTC404X400-1000m LEXAN THERMOCLICK LTC509X. • Longueur maximale en œuvre : 7 m • Epaisseur des parois extérieures : 1,0 mm. • Epaisseur des cloisons : de 0,2 à 1 mm.

Groupe Spécialisé n° 2.3 - Procédés d'enveloppe à base de panneaux sandwich

Famille de produit/Procédé : Panneau sandwich métallique pour locaux frigorifiques et agroalimentaires

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Version du document

Description	Rapporteur	Président
Prorogation de l'Avis Technique 2.1/13-1603_V3 disponible sur le site Web Evaluation	Youcef MOKRANI	Frédéric VALEM

Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 2.1 - Produits et procédés de façade légère de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 07 juillet 2026, la validité de l'Avis Technique **2.3/14-1657_V4** est prorogée jusqu'au 30 juin 2027.